



SYNDICAT FO DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Le mercredi 14 mars 2018

Monsieur le Président du Département de l'Ain,

J'ai l'honneur de vous informer que l'organisation syndicale **FO** du Département de l'Ain appelle les agents à cesser le travail le jeudi 22 mars 2018 de 0 heure à 24 heures compte tenu de l'aménagement du temps de travail et de l'organisation des services. Cette grève a été décidée, localement afin d'interpeller à nouveau l'Exécutif départemental sur les attentes légitimes des agents du Département de l'Ain et nationalement pour s'opposer aux attaques du gouvernement contre la fonction publique.

LOCALEMENT, AU DÉPARTEMENT DE L'AIN POUR :

- L'embauche d'agents nécessaires au bon fonctionnement des services de proximité sur l'ensemble du territoire ;
- La titularisation des agents contractuels ;
- Le maintien de l'ensemble des services ;
- La revalorisation des primes pour tous les agents sur plusieurs années.

LOCALEMENT, AU DÉPARTEMENT DE L'AIN CONTRE :

- La dégradation des conditions de travail ;
- Les réorganisations et les privatisations des services départementaux ;
- La réduction des primes en cas d'arrêt maladie ;
- La prime « au mérite ».

NATIONALEMENT POUR :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

Nous espérons néanmoins ouvrir des négociations sur ces sujets pendant ce préavis de grève avec l'Exécutif départemental pour trouver des solutions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre respectueuse considération.

Rodrigue BROUILLIARD,
Secrétaire général **FO**
des agents du Département de l'Ain

Département de l'Ain
Syndicat FO
13, avenue de la Victoire
01000 BOURG-EN-BRESSE
04 37 62 16 87
fo@ain.fr www.fo-01.fr

Sandrine PASINI
Secrétaire générale adjointe **FO**
des agents du Département de l'Ain

Département de l'Ain
Syndicat FO
13, avenue de la Victoire
01000 BOURG-EN-BRESSE
04 37 62 16 87
fo@ain.fr www.fo-01.fr

Hervé TESTART
Trésorier général **FO**
des agents du Département de l'Ain

Département de l'Ain
Syndicat FO
13, avenue de la Victoire
01000 BOURG-EN-BRESSE
04 37 62 16 87
fo@ain.fr www.fo-01.fr

SYNDICAT **FO** DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Bureau Syndical - 13 avenue de la Victoire - 01000 Bourg-en-Bresse

☎ : fo@ain.fr ☎ : 04.37.62.16.87 / 06.32.64.31.01

Rodrigue Brouilliard Secrétaire Général **FO** AIN

Sandrine Pasini Secrétaire Générale adjointe **FO** AIN

David Veuillet Secrétaire Général adjoint **FO** AIN

Hervé Testart Trésorier Général **FO** AIN



SYNDICAT FO DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Le mercredi 14 mars 2018

Monsieur le Préfet du Département de l'Ain,

J'ai l'honneur de vous informer que l'organisation syndicale **FO** du Département de l'Ain appelle les agents à cesser le travail le jeudi 22 mars 2018 de 0 heure à 24 heures compte tenu de l'aménagement du temps de travail et de l'organisation des services. Cette grève a été décidée, localement afin d'interpeller à nouveau l'Exécutif départemental sur les attentes légitimes des agents du Département de l'Ain et nationalement pour s'opposer aux attaques du gouvernement contre la fonction publique.

LOCALEMENT, AU DÉPARTEMENT DE L'AIN POUR :

- L'embauche d'agents nécessaires au bon fonctionnement des services de proximité sur l'ensemble du territoire ;
- La titularisation des agents contractuels ;
- Le maintien de l'ensemble des services ;
- La revalorisation des primes pour tous les agents sur plusieurs années.

LOCALEMENT, AU DÉPARTEMENT DE L'AIN CONTRE :

- La dégradation des conditions de travail ;
- Les réorganisations et les privatisations des services départementaux ;
- La réduction des primes en cas d'arrêt maladie ;
- La prime « au mérite ».

NATIONALEMENT POUR :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

Nous espérons néanmoins ouvrir des négociations sur ces sujets pendant ce préavis de grève avec l'Exécutif départemental pour trouver des solutions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre respectueuse considération.

Rodrigue BROUILLIARD,
Secrétaire général **FO**
des agents du Département de l'Ain

Sandrine PASINI
Secrétaire générale adjointe **FO**
des agents du Département de l'Ain

Hervé TESTART
Trésorier général **FO**
des agents du Département de l'Ain

Département de l'Ain
Syndicat FO
13, avenue de la Victoire
01000 BOURG-EN-BRESSE
04 37 62 16 87
fo@ain.fr www.fo-01.fr

Département de l'Ain
Syndicat FO
13, avenue de la Victoire
01000 BOURG-EN-BRESSE
04 37 62 16 87
fo@ain.fr www.fo-01.fr

Département de l'Ain
Syndicat FO
13, avenue de la Victoire
01000 BOURG-EN-BRESSE
04 37 62 16 87
fo@ain.fr www.fo-01.fr

SYNDICAT FO DU DÉPARTEMENT DE L'AIN
Bureau Syndical - 13 avenue de la Victoire - 01000 Bourg-en-Bresse
☎ : fo@ain.fr ☎ : 04.37.62.16.87 / 06.32.64.31.01
Rodrigue Brouilliard **Secrétaire Général FO AIN**
Sandrine Pasini **Secrétaire Générale adjointe FO AIN**
David Veillet **Secrétaire Général adjoint FO AIN**
Hervé Testart **Trésorier Général FO AIN**